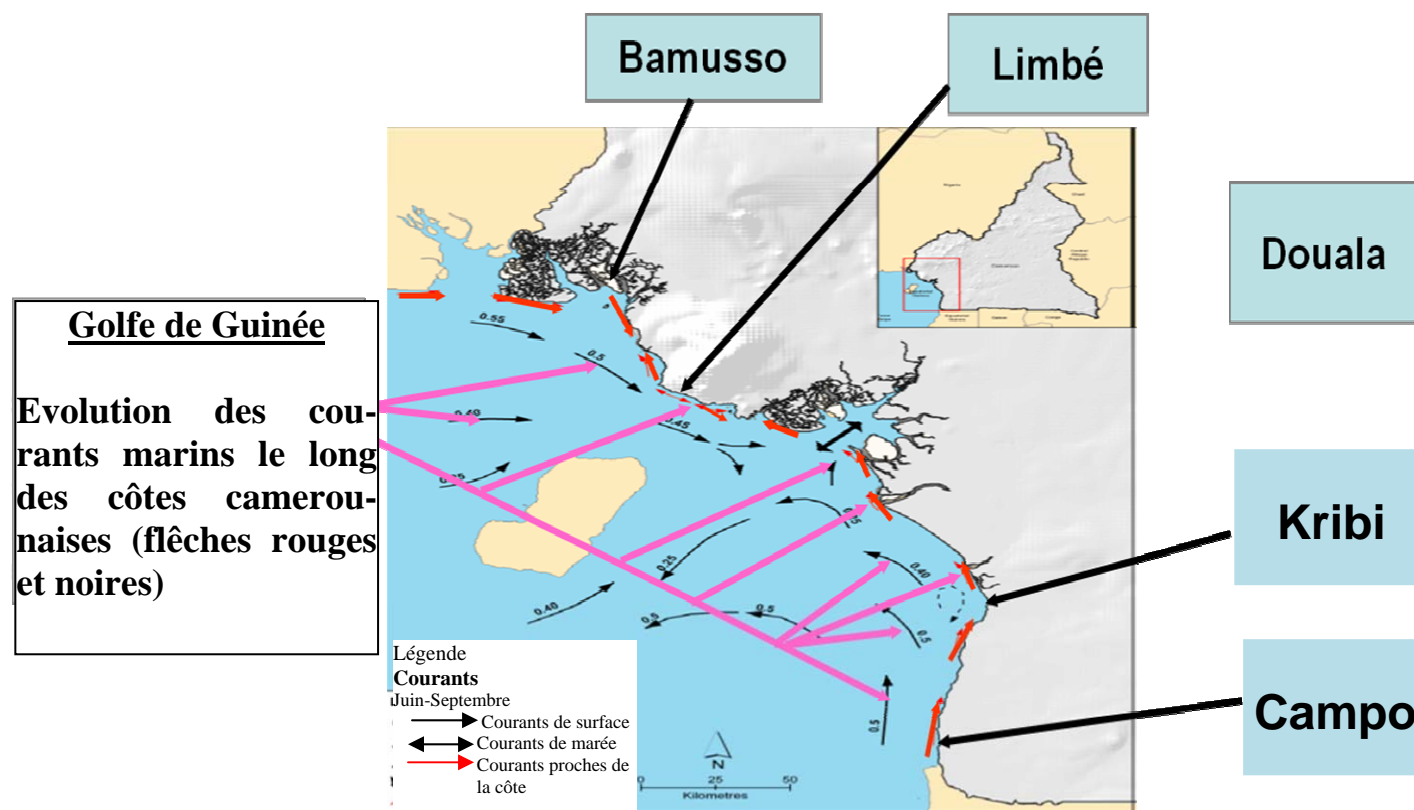


## LES CÔTES CAMEROUNAISES VULNERABLES FACE AUX DEVERSEMENTS ACCIDENTELS D'HYDROCARBURES



### Les recommandations, formulées par domaine à l'issue de l'atelier de lancement officiel du PNLDAH

#### A - Réglementation :

- Homologation urgente d'une liste des dispersants à utiliser au Cameroun en cas de déversements d'hydrocarbures en milieu marin ou fluvial.

#### B - Planification nationale :

- Mise à jour, à la lumière du PNLDAH et sous la coordination du CPSP, des plans spécifiques des opérateurs pétroliers exerçant au Cameroun.

#### C - Information – Communication :

- Vulgarisation du PNLDAH et son Manuel d'Exécution dans les dix Régions du Cameroun, avec priorité dans les zones à risques et l'implication de la Société Civile.

#### D - Aspects techniques et opérationnels :

- Organisation d'un exercice de simulation du PNLDAH, grandeur nature, en 2011/2012 ;
- Mise en place effective (Ressources humaines et équipements) des Centres de lutte contre la pollution par les hydrocarbures à Kribi, Douala, Limbé, Bélabo et Dompta ;

- Formation des intervenants concernés dans la mise en œuvre du Plan, sur l'utilisation des dispersants et le montage des dossiers de demande d'indemnisation ;
- Exigence d'un stock minimal d'équipements de lutte contre la pollution par les hydrocarbures, à acquérir par chaque opérateur pétrolier exerçant au Cameroun.

#### E – Coopération

- Sensibilisation des sociétés pétrolières pour la signature entre elles des accords d'assistance mutuelle, permettant la gestion commune des déversements accidentels d'hydrocarbures (2011) ;
- Réalisation des actions de coopération entre le Cameroun et les pays du Golfe de Guinée, en vue d'une gestion commune des pollutions dues aux hydrocarbures (2011) ;
- Poursuite de l'appui de l'OMI et d'IPIECA au Cameroun dans la mise en œuvre du PNLDAH notamment dans les actions de formation, la participation aux ateliers sous-régionaux relatifs à la gestion des pollutions par les hydrocarbures et la réalisation des exercices de simulation du PNLDAH (2011).

### Le Mot du Président

Extrait du discours d'ouverture de l'atelier de lancement officiel du PNLDAH (10 novembre 2010)

« Tout en encourageant l'exploitation des hydrocarbures dont la contribution au développement du Cameroun est indéniable, il est indispensable de protéger notre environnement des pollutions éventuelles liées à cette activité, avec la contribution de tous : Administrations, sociétés pétrolières, Organisations Non Gouvernementales, populations riveraines des installations pétrolières.

Il est à mon sens indispensable que ces différents groupes que je viens de citer, s'attellent ensemble à la mise en œuvre efficace du Plan National de Lutte Contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures et de son Manuel d'Exécution.

A ce propos, je voudrais particulièrement interpellier les sociétés pétrolières, principales actrices dans l'exploitation et le transport des hydrocarbures, afin qu'elles intègrent davantage dans leurs activités quotidiennes, non seulement la culture de la gestion des risques de déversement des hydrocarbures, mais également et surtout celle de la prévention de ces risques car, il vaut mieux prévenir que guérir. »

**Adolphe Moudiki**

Administrateur Directeur Général de la SNH  
Président du Comité de Pilotage  
et de Suivi des Pipelines



Exemple d'intervention dans un cas de déversement accidentel d'hydrocarbures

# La Lettre du CPSP

Organe de liaison des administrations camerounaises impliquées dans le suivi du Pipeline Tchad/Cameroun

N°26 – Novembre 2010

## PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LES DEVERSEMENTS ACCIDENTELS D'HYDROCARBURES (PNLDAH)

Le Cameroun passe à la phase d'opérationnalisation



Adolphe Moudiki, A-DG de la SNH et Président du CPSP, lors de son allocution, à la cérémonie d'ouverture de l'atelier

L'atelier de lancement officiel s'est tenu à l'hôtel Hilton de Yaoundé, du 10 au 12 novembre 2010. Organisé par le Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines (CPSP) avec l'appui technique de l'Association Internationale de l'industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA) et l'Organisation Maritime

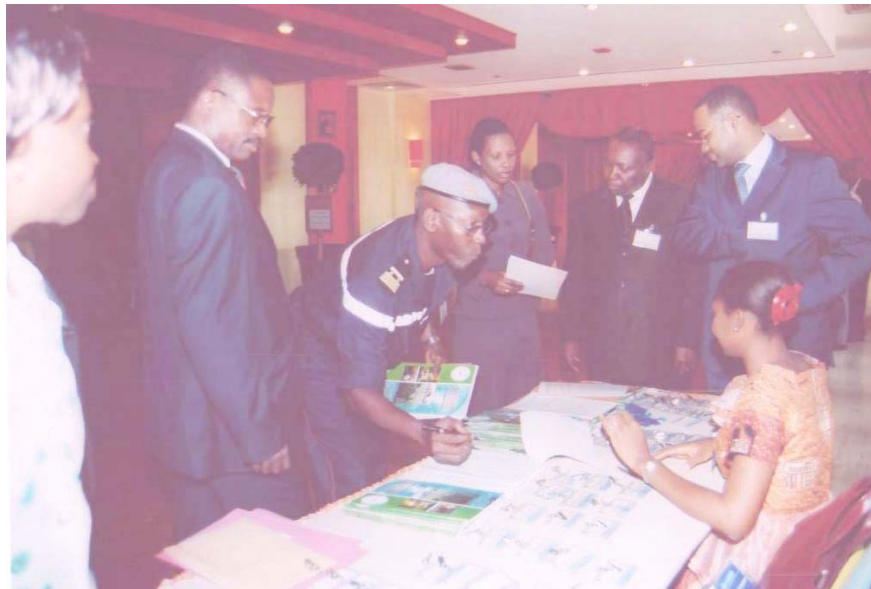
Internationale (IMO), il avait pour objectif principal la sensibilisation des différents acteurs dans la mise en œuvre du PNLDAH.

Ces assises dont l'ouverture et la clôture ont été présidées par Adolphe Moudiki, Administrateur-Directeur Général de la

### Les chiffres du Pipeline Tchad/Cameroun (De la mise en exploitation en 2003 au 31 octobre 2010)

- Nombre d'enlèvements: 406
- Quantité enlevée: 368 millions de barils
- Montant du droit de transit généré: 150,88 millions de dollars US





Enregistrement des participants à leur arrivée

SNH et Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines, ont réuni 150 personnes provenant des administrations concernées par la mise en œuvre du Plan, de certaines sociétés du secteur pétrolier (SNH, COTCO, TOTAL E&P, PECTEN, PERENCO, SONARA, SCDP, EUROIL), ainsi que des organisations non

gouvernementales intéressées.

Les trois jours de l'atelier ont donné lieu à :

- des exposés des sociétés présentes, sur leurs plans spécifiques de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures,

y compris les ressources humaines et matérielles dont chacune dispose ;

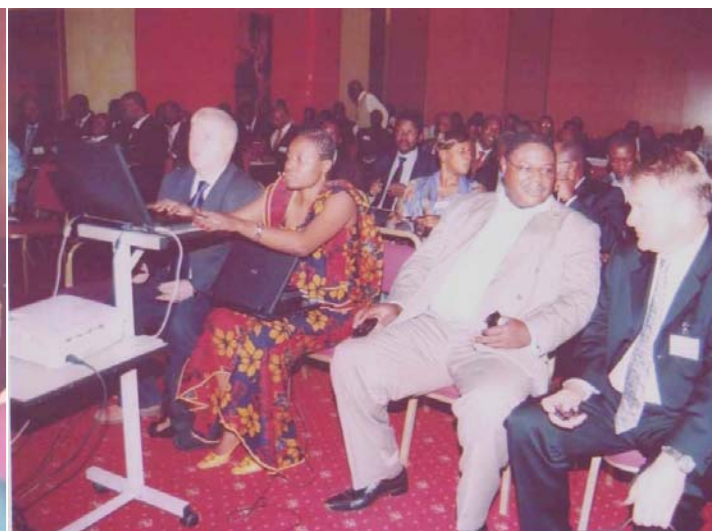
- la présentation du PNLDAH et son Manuel d'Exécution, en mettant en exergue l'organisation opérationnelle préconisée par la République du Cameroun pour l'exécution de ce Plan, avec notamment le rôle de coordination dévolu au CPSP dans ladite organisation ;

- la réalisation d'un exercice de simulation du déploiement du PNLDAH en salle, qui a été l'occasion pour les participants de s'exercer au déroulement des actions prévues dans le Plan, et de tester leurs capacités à assumer leurs responsabilités organisationnelles en cas de crise.

Les différentes présentations ainsi que l'exercice de simulation ont permis d'aboutir à un certain nombre de recommandations qui ont été adoptées à la fin de l'atelier (voir p. 4).



Intervention du représentant d'une ONG



Une vue de la salle pendant les travaux

Toute l'activité du CPSP sur Internet : <http://cpsp.snh.cm>

## MISE EN ŒUVRE DU PNLDAH

### Une simulation pour tester la capacité de réaction des différents acteurs

« Aux premières heures du jeudi 11 septembre 2010, un navire pétrolier partiellement chargé s'approche du terminal flottant de stockage et de déchargement (FSO) de l'Opérateur « Blue Star », quand il subit une panne électrique et heurte le Terminal de cet opérateur à 3h50. Ce Terminal, ainsi que le navire pétrolier, sont endommagés. Mais seul le Terminal laisse échapper du brut. L'Opérateur analyse les dommages causés au Terminal et essaie de vérifier la quantité d'hydrocarbures déversée dans la mer ».

Ainsi se décline l'exercice de simulation auquel les acteurs (administrations et sociétés pétrolières) concernés par la mise en œuvre du PNLDAH, se sont prêtés, au deuxième jour de l'atelier.

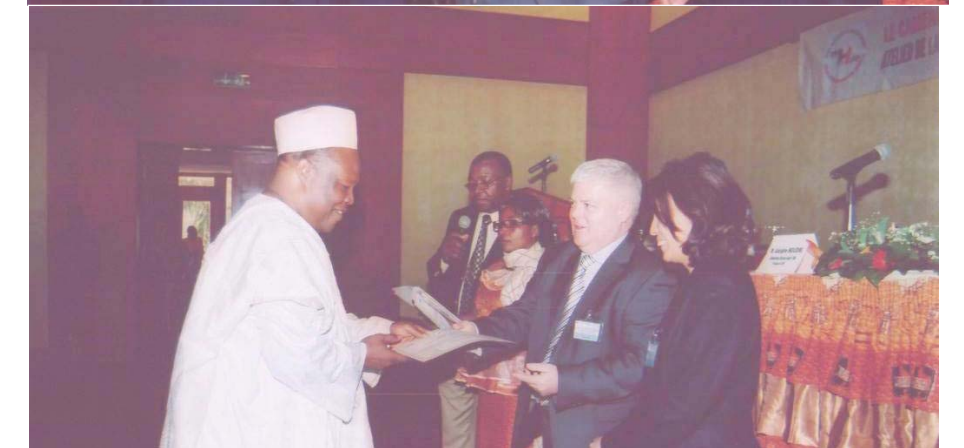
Cette simulation était basée sur un scénario de déversement de niveau 3 et réalisée par injection progressive d'informations aux participants. Ces derniers, représentants des parties prenantes clé, prenaient en



Une attitude des participants à l'exercice

compte les informations et répondaient comme ils devraient le faire en cas d'incident réel, en gérant les trois étapes fondamentales que sont l'alerte, la gestion de la crise et la clôture de la crise/évaluation post-déversement.

Remise d'attestations à l'issue de l'atelier



### Constitution de la Commission de Gestion de Crise en cas d'incident de niveau 3

- **Président** de la Commission : CPSP

#### Membres

- Représentant du MINEP
- Représentant du MINIMIDT
- Représentant du MINADT
- Représentant du Gouverneur de la Région concernée
- Représentant du MINDEF
- Représentant du MINFI
- Représentant du MINT
- Représentant du MINEPIA
- Représentant du MINJUSTICE
- Représentant de l'Opérateur
- Représentant de la SNH
- Représentant du MINRESI
- Représentant du MINTP
- Représentant du DGSN
- Représentant du MINSANTE
- Représentant du MINCOM
- Représentant de tout autre organisme jugé compétent